

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

---

**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES  
AVIAIRES (CERSA)**

**RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET  
RECOMMANDATION POUR L'ATTRIBUTION  
DU MARCHE**

Nom du marché :

Acquisition d'équipements  
d'analyse des aliments,  
ingrédients et accessoires  
au profit du CERSA  
(AOI n°002/2016/UL/  
PRMP/CERSA du  
02/06/2016)

Imputation budgétaire/Prêt ou Crédit :

IDA Crédit N° 5424 - TG

19 Août 2016

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>A. Généralités</b> .....	<b>4</b>
<b>Tableau 1 : Identification</b> .....	<b>4</b>
<b>Tableau 2 : Procédure d'évaluation</b> .....	<b>5</b>
<b>Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis</b> .....	<b>6</b>
<b>Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)</b> .....	<b>7</b>
<b>B. Examen préliminaire</b> .....	<b>7</b>
<b>Tableau 5 : Examen préliminaire</b> .....	<b>7</b>
<b>C. Examen détaillé</b> .....	<b>9</b>
<b>Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels</b> .....	<b>10</b>
<b>Tableau 7 : Taux de change</b> .....	<b>10</b>
<b>Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)</b> .....	<b>11</b>
<b>Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)</b> .....	<b>11</b>
<b>Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire)</b> .....	<b>12</b>
<b>Classement</b> .....	<b>12</b>
<b>D. Post qualification</b> .....	<b>13</b>
<b>E. Attribution</b> .....	<b>14</b>
<b>Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché</b> .....	<b>15</b>
<b>Annexe 1 : PV d'ouverture</b> .....	<b>17</b>
<b>Annexe 2 : Vérifications administratives</b> .....	<b>25</b>
<b>Annexe 3 : Conformité technique</b> .....	<b>27</b>
<b>Annexe 4 : Post qualification</b> .....	<b>38</b>
<b>ANNEXE 5 : DEMANDES DE CLARIFICATIONS ET REPONSES</b> .....	<b>40</b>

## Préambule

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant de huit millions (8 000 000) de dollars US pour financer la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition d'équipements d'analyse des aliments et ingrédients au profit du CERSA constitué en un lot unique.

Dans cette perspective, le Dossier d'Appel d'Offres International n°002/2016/UL/PRMP/CERSA du 02/06/2016 a été élaboré et publié dans le quotidien national Togo presse et sur le site web de la Banque mondiale.

A la date limite initiale de dépôt des offres fixée au 18 juillet 2016, six (06) offres ont été reçues.

Ce même jour, à partir de 15 heures 30 minutes, la commission de passation des marchés de l'Université de Lomé a procédé à l'ouverture des plis conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres.

Les séances d'évaluation des offres ont eu lieu dans la salle de réunion du CERSA les 09, 15 et 19 août 2016.

Ont pris part à ces séances, les membres de la sous-commission mise en place par note de service n°011/CP/PRMP/CERSA/2016 du 02 Août 2015 :

**Dr. ABDOU Maman Tachiwou**, Enseignant-chercheur, Membre de la CPMP/UL, Président

**M. BALAWIA Atawa N.**, Spécialiste en passation des marchés, Rapporteur

**Prof TONA Kokou**, Directeur du CERSA, Membre

**Dr. OSSEYI Elolo**, Enseignant-Chercheur à l'ESTBA, Membre

**Dr. AGBONON Amégnonan**, Enseignant-Chercheur, Membre

**M. SOEDJEDE Yawovi Agbelenko**, Spécialiste en gestion financière, Membre

Le présent rapport fait la synthèse de l'évaluation des offres.

Il est à noter que **Monsieur KAROU Simplicie**, absent pour raison de service, il a été fait recours à **Monsieur OSSEYI Elolo**, en tant qu'expert dans l'utilisation des équipements demandés et représentant d'un des services bénéficiaires.

## A. Généralités

**Tableau 1 : Identification**

1.1	Nom de l'Autorité contractante	Université de Lomé (UL)
1.2	Imputation budgétaire / n° du prêt/crédit	IDA 54 24-TG
1.3	Date d'entrée en vigueur du prêt/crédit (le cas échéant)	15 Juillet 2015
1.4	Date de clôture du prêt/crédit : (Le cas échéant)	
a)	Initiale	31 Décembre 2018
b)	Modifiée	
1.5	Nom de l'Autorité contractante/ Nom du projet	Université de Lomé/CERSA
1.6	Numéro (d'identification) du marché	AOI n°002/2016/UL/ PRMP/CERSA
1.7	Description du marché	Acquisition d'équipements d'analyse des aliments et ingrédients au profit du CERSA
1.8	Estimation prévisionnelle du coût	75 000 000 FCFA
1.9	Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente)	AON _____ AOI <input checked="" type="checkbox"/> AOR _____
1.10	Examen préalable de la DNCMP et/ou du PTF	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non _____
1.11	Préférence en faveur des candidats de droit communautaire (UEMOA) ou des offres comportant des produits d'origine communautaire	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/>

**Tableau 2 : Procédure d'évaluation**

2.1	Avis général / Plan de passation des marchés	
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	Sans objet
2.2	Pré qualification, le cas échéant	Sans objet
a)	Nombre d'entreprises pré qualifiées	Sans objet
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ ou du PTF	Sans objet
2.3	Avis spécifique de passation des marchés	
a)	Journal des Marchés publics	OUI
b)	Date de publication	Sans objet
c)	Nom d'un journal de diffusion nationale	Togo presse
d)	Date de publication	02/06/2016 ; 06/06/2016
e)	Nom d'une publication internationale	Clientconnection
f)	Date de publication	02/06/2016
2.4	Dossier type d'appel d'offres	
a)	Titre, date de publication	AOI n°002/2016/UL/PRMP/CERSA du 02/06/16 pour l'acquisition d'équipements d'analyse des aliments et ingrédients au profit du CERSA
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF	27/05/2016
c)	Date de présentation aux candidats	Sans objet
2.5	Nombre d'entreprises ayant reçu des dossiers	Sans objet
2.6	Modifications aux dossiers, [Le cas échéant]	
a)	Indiquer les dates des différentes publications	1. Sans objet 2. _____ 3. _____
b)	Date(s) de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF [Le cas échéant]	1. Sans objet 2. _____ 3. _____

**Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis**

3.1	Date limite de remise des offres	
a)	Date et heure de dépôt initiales	18 juillet 2016 à 15 heures 00
b)	Prorogations, le cas échéant	Sans objet
3.2	Ouverture des plis	
	Date, heure	18 juillet 2016 à 15 heures 30 minutes
3.3	Nombre d'offres soumises	Six (06)
3.4	Période de validité des offres (N jours)	
a)	Prévue au départ	90 jours
b)	Prorogations, le cas échéant	

**Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)**

a) Nom	Identification du soumissionnaire		Prix de l'offre (lu publiquement)		f) Modifications ou commentaires
	b) Ville ou province	c) Pays	d) Monnaie	e) Montant	
NEO-TECH	Milmort	Belgique	FCFA	93 107 130	
ACIA	Paris	France	FCFA	74 368 687	
HORIZON EDUCATION	Paris	France	FCFA	64 786 465	Montant hors douane et hors taxes 4500000 FCFA de services connexes
ERWA	Lomé	Togo	FCFA	149 164 305	
STEA	Lomé	Togo	FCFA	89 348 968	
PEPINO SARL	Lomé	Togo	FCFA	110 245 000	

### B. Examen préliminaire

L'examen préliminaire a consisté essentiellement à vérifier la conformité des différentes offres aux exigences administratives et techniques demandées.

Toute offre non conforme pour l'essentiel sera écartée conformément aux dispositions du point 29.4 des IS.

L'examen des différentes offres a permis d'élaborer le Tableau N° 5 ci-après intitulé examen préliminaire :

**Tableau 5 : Examen préliminaire**

a) Soumissionnaires	b) Vérification des pièces administratives	c) Critères de provenance	d) Garantie de l'offre	e) Exhaustivité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
NEO-TECH	Conforme	N/A	Conforme	OUI	OUI	Accepté
ACIA	Conforme	N/A	Conforme	OUI	NON	Non Accepté
HORIZON EDUCATION	Conforme	N/A	Conforme	OUI	OUI	Accepté
ERWA	Conforme	N/A	Conforme	OUI	NON	Non accepté

STEA	Conforme	N/A	Conforme	OUI	<b>NON</b>	Non accepté
PEPINO SARL	Conforme	N/A	Conforme	OUI	<b>NON</b>	Non accepté

A l'issue de l'examen préliminaire, les offres des soumissionnaires **ACIA, ERWA, STEA et PEPINO SARL** n'ont pas été acceptées pour l'examen détaillé.

En effet :

- L'offre du soumissionnaire ACIA est non conforme pour le distillateur et le calorimètre.
- Le soumissionnaire **ERWA** n'a pas rempli le tableau des spécifications techniques. En l'absence d'informations sur son offre technique, la sous-commission d'analyse des offres a décidé irrecevable l'offre de ERWA pour l'examen détaillé.
- Le soumissionnaire **STEA** présente des informations contradictoires au niveau des articles 5 et 6. Pour l'article 5, le bordereau des prix fait référence à un Distillateur simple 5L/H ELIX 5UV Essential S.Kit (EU). La fiche technique présente plutôt un purificateur d'eau. De même, pour l'article 6, le bordereau des prix fait référence à un Bi-distillateur 8 H/H Mili-Q Direct 8 S.Kit (EU) alors que la fiche technique fait référence à un purificateur d'eau.

En rappel, la même société avait introduit une demande de clarification sur ces deux équipements et il lui avait été répondu que :

*« L'item 5 est un distillateur simple. L'item 6 (un bi-distillateur) est un double distillateur avec deux systèmes réfrigérants (cet équipement distille l'eau deux fois). De préférence, il est souhaitable que les systèmes réfrigérants des deux équipements soient verticaux. Le distillateur et le bi-distillateur distille l'eau potable provenant du dispositif national de distribution d'eau. En résumé, l'item 5 (distillateur) et l'item 6 (bi-distillateur) ont la même fonction à savoir distiller l'eau potable. Il est bien entendu que le bi-distillateur devra, compte tenu du double système réfrigérant être plus grand du point de vu des dimensions et du poids. Nous tenons à vous rappeler que les caractéristiques des items 5 et 6 décrites sont dites minimales et qu'une offre prévoyant des spécifications supérieures sera recevable ».*

La sous-commission considérant que la fiche technique traduit au mieux la compréhension du besoin exprimé et que la description des équipements 5 et 6 faite dans cette fiche n'est pas conforme au besoin, a jugé irrecevable l'offre de STEA pour l'examen détaillé.

D'autres non conformités mineures ont été constatées notamment sur les articles 2, 4 et 8 (confère annexe 2).

- Le soumissionnaire **PEPINO SARL** présente aussi des informations contradictoires au niveau des articles 5 et 6. Pour l'article 5, le bordereau des prix fait référence à un Distillateur ZLXEV050EU ELIX 5 UV Essential S.Kit (EU). La fiche technique présente plutôt un purificateur d'eau. De même, pour l'article 6, le bordereau des prix fait référence à un Bi-distillateur ZR0Q008EU

Mili-Q Direct 8 S.Kit (EU) alors que la fiche technique fait référence à un purificateur d'eau.

La sous-commission considérant que la fiche technique traduit au mieux la compréhension du besoin exprimé et que la description des équipements 5 et 6 faite dans cette fiche n'est pas conforme au besoin, a jugé irrecevable l'offre de **PEPINO SARL** pour l'examen détaillé.

Les offres des soumissionnaires **NEO-TECH**, et **HORIZON EDUCATION** conformes pour l'essentiel ont été acceptées pour l'examen détaillé.

### C. Examen détaillé

L'examen détaillé a porté sur les offres retenues à l'issue de l'examen préliminaire et a essentiellement consisté :

- A la correction des erreurs de calcul ;
- Aux ajustements apportés au prix pour omissions et rabais offerts.

Au cours de cette analyse, il a été remarqué que :

- o Le soumissionnaire **NEO-TECH**, a offert en plus des principaux équipements demandés, les pièces de rechange et autres accessoires pour tous les articles à l'exception de l'article 7 (four à micro-ondes) ;
- o Le soumissionnaire **HORIZON EDUCATION** a présenté son offre financière en hors douane et hors taxes.

Dans le souci de comparer les deux (02) offres sur une base équitable, la sous-commission a jugé indispensable de demander des compléments d'informations aux soumissionnaires **NEO-TECH** et **HORIZON EDUCATION** (confère annexe 5).

Pour **NEO-TECH**, il lui a été demandé de scinder son offre en précisant le montant total en hors douane des équipements et le montant en hors douane des pièces de rechange et accessoires, de même, il devait indiquer la part des frais de douane relative aux équipements et celle des pièces de rechange et accessoires.

Pour **HORIZON EDUCATION**, il lui a été demandé de compléter son offre par les frais de douanes et la TVA.

Les offres financières des deux (02) soumissionnaires en hors douane se présentent comme suit :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT DE L'OFFRE EN HORS DOUANE TEL QUE PRESENTE DANS L'OFFRE (EN FCFA)
<b>NEO-TECH</b>	93 763 087
<b>HORIZON EDUCATION</b>	69 286 466

A l'échéance prévue pour la remise des compléments d'informations, le soumissionnaire **NEO-TECH** a envoyé sa réponse confirmant les montants initiaux tel que présentées et non comme il lui a été demandé. Le soumissionnaire **HORIZON EDUCATION**, a pour sa part donné les frais de douane comme demandé.

Bien que les informations apportées par le soumissionnaire **HORIZON EDUCATION** n'ont pas été certifiées par l'Office Togolais des Recettes (OTR) comme exigé dans le courrier, la sous-commission a décidé d'accepter les informations fournies étant donné qu'il n'a pas été exigé des autres soumissionnaires de faire certifier ces mêmes informations.

La synthèse de l'examen détaillé se présente comme suit :

**Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels**

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	Rabais inconditionnels		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul	e) Sommes provisionnelles		g) Pourcentage	h) Montant (s)	
NEO-TECH	FCA	157 082 196	0	N/A	157 082 196	0	0	157 082 196
HORIZON EDUCATION	FCFA	69 286 466	0	N/A	69 286 466	0	0	69 286 466

**Tableau 7 : Taux de change**

Monnaie utilisée pour l'évaluation des offres : **FCFA**

Taux de change en vigueur le : **1**

Source des taux de change (organisme ou publication) : **BCEAO**

**Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)**

Monnaie retenue pour l'évaluation : FCFA

a) Soumissionnaire	b) Monnaie(s) de l'offre	c) Prix de l'offre corrigé/rabais compris	d) Taux de change applicable(s)	Monnaie de l'évaluation	
				e) Prix de l'offre $e = (c \times d)$	f) Prix total de l'offre
NEO-TECH	FCFA	157 082 196	1	157 082 196	157 082 196
HORIZON EDUCATION	FCFA	69 286 466	1	69 286 466	69 286 466

**Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)**

Monnaie retenue pour l'évaluation : FCFA

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus (En la monnaie indiquée)	Composition des paiements			f) Taux de change utilisé par le soumissionnaire	g) Montant en monnaie utilisée pour les paiements (e x f)	h) Taux de change utilisé pour l'évaluation	Monnaie utilisée pour l'évaluation	
		c) Monnaie de paiement	d) Pourcentage du montant total de l'offre	e) Montant en monnaie utilisée pour l'évaluation (e) = (b x d)				i) Prix de l'offre (g x h)	j) Total corrigé
NEO-TECH	157 082 196	FCFA	1	157 082 196	1	157 082 196	1	157 082 196	157 082 196
HORIZON EDUCATION	69 286 466	FCFA	1	69 286 466	1	69 286 466	1	69 286 466	69 286 466

**Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire)**

Monnaie retenue pour l'évaluation : \_\_\_\_\_ FCFA \_\_\_\_\_

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	c) Ajouts pour omission	d) Ajustements <sup>1</sup>	e) Variations mineures	f) Prix total (f) = (b) + (c) (d) + (e)
NEO-TECH	157 082 196	-	-	-	157 082 196
HORIZON EDUCATION	69 286 465	23 750 969 <sup>2</sup>	-	-	93 037 434

**Classement**

Soumissionnaires	Montant évalué de l'offre TTC (FCFA)	Rang
NEO-TECH	157 082 196	2 <sup>ème</sup>
HORIZON EDUCATION	93 037 434	1 <sup>er</sup>

<sup>1</sup> Le DAO a prévu un ajustement de 0.5% du montant de l'offre par jour de retard entre la 8<sup>ème</sup> et la 10<sup>ème</sup> semaine. Etant donné que les deux soumissionnaires ont prévu chacun dix (10) semaines pour la livraison des équipements, il n'a pas été nécessaire d'appliquer cette pénalité.

<sup>2</sup> Le montant ajouté à l'offre du soumissionnaire **HORIZON EDUCATION** représente les frais de douane pour 9 558 818 FCFA et la TVA pour 14 192 151 FCFA (au lieu de 13 463 169 comme indiqué dans le courrier réponse en date du 18 août 2016) soit au total 23 750 969 FCFA.

#### D. Post qualification

En rappel, pour être attributaire du marché, le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé durant les années 2012, 2013 et 2014, un chiffre d'affaire moyen égale au moins à une (1) fois le montant de son offre. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés) des années 2012, 2013 et 2014.
- Justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à cinquante pour cent (50%) du montant de son offre Hors Taxes.
- Avoir exécuté au moins un (01) marché portant sur des fournitures et l'installation d'équipements de nature similaire pour les fabricants au cours des trois (03) dernières années et au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années dans le cas des soumissionnaires qui ne le sont pas.
- Fournir la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent la(les) condition(s) d'utilisation suivante : Capables de fonctionner dans les conditions tropicales avec une température ambiante de 40°C.

L'examen des documents produits par les deux (02) soumissionnaires montre qu'ils sont spécialisés dans la fourniture des équipements et accessoires objets de cet appel d'offres. Ils ont apporté la preuve de leur capacité financière à exécuter le marché. La synthèse de cet examen se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES	NEO-TECH	HORIZON EDUCATION
Chiffre d'affaires 2012	2 707 210 000	4 075 250 934,76
Chiffre d'affaires 2013	3 363 000 000	4 116 863 534,93
Chiffre d'affaires 2014	5 078 270 000	4 555 014 604,78
Moyenne	3 716 160 000	4 249 043 024,82
Capacité de financement	Dispose des avoirs liquides à hauteur de 1 500 000 euro	Solde créditeur de 323 185.38 euro (BNP PARIBAS)
Nombre de marchés similaires	Plusieurs attestations d'exécution de marchés similaires	Deux attestations de bonne fin se rapportant à des équipements de laboratoire
Domaines d'activités en rapport avec le marché	Vente de matériels et équipements	Achat, vente d'ouvrage, de revues et de matériels pédagogiques et équipements pédagogiques

Par ailleurs, étant donné que l'autorisation du fabricant était requise, la sous-commission a également examiné les documents produits à cet effet par les deux (02) soumissionnaires. La synthèse de cet examen se présente qui suit :

- Le soumissionnaire **NEO-TECH** a présenté cinq (06) autorisations de fabricant dont une seule indique l'équipement pour lequel l'autorisation est signée.
- Le soumissionnaire **HORIZON EDUCATION**, a présenté :
  - o Une autorisation signée par IKA WERKE GmbH & Co.KG, pour le Broyeur et le Calorimètre ;
  - o Une autorisation signée par Cryotec, pour le Lyophilisateur ;
  - o Une autorisation signée par Précisa France, pour le AW-mètre ;
  - o Une autorisation signée par Nabertherm, fabricant d'équipements de laboratoires, des pièces de rechange et des accessoires, sans préciser les équipements pour lesquels cette autorisation est donnée.

Au regard de l'insuffisance de précision pour certaines autorisations de fabricant, la sous-commission recommande que l'attribution soit faite sous réserve qu'aucun équipement ne devra provenir d'une source autre que celles mentionnées dans la proposition du soumissionnaire retenu.

#### **E. Attribution**

A l'issue de l'analyse et de la comparaison des offres, la sous-commission d'évaluation des offres recommande que le marché soit provisoirement attribué au soumissionnaire **HORIZON EDUCATION** dont l'offre a été conforme pour l'essentiel et la moins disante, pour un montant TTC de quatre-vingt-treize millions trente-sept mille quatre cent trente-quatre **(93 037 434) FCFA**.

Par ailleurs, la sous-commission rappelle que le montant prévisionnel inscrit au PPM est de **75 000 000 FCFA** et qu'il y a donc un dépassement de **18 037 435 FCFA**. Elle recommande que la coordination du projet prenne les dispositions nécessaires pour combler ce dépassement.

**Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché**

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante		
a)	Nom : <b>HORIZON EDUCATION</b>		
b)	Adresse : 19 Avenu d'Italie 75013 Paris Tél : 33 (0)1 39 77 11 00		
2.	Principal (principaux) pays de provenance des fournitures/matériaux : France, Allemagne		
3.	Date envisagée pour la signature du marché (mois, année) : <b>Septembre 2016</b> Dates prévues pour l'arrivée des fournitures/matériels sur les lieux du projet/pour l'achèvement du projet <b>03</b> (mois)		
		Monnaie(s)	Montant(s) ou %
4.	Prix de l'offre (lu publiquement)	FCFA	69 286 466
5.	Corrections des erreurs	FCFA	0
6.	Rabais	FCFA	0
7.	Autres ajustements	FCFA	+23 750 969
8.	Marché proposé TTC	FCFA	<b>93 037 434</b>

# RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET RECOMMANDATION POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lomé, le 26 AOUT 2016

Ont signé,



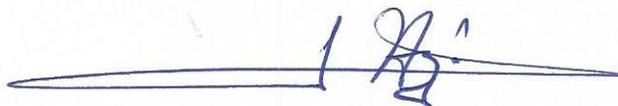
ABDOU Maman Tachiwou



Prof TONA Kokou



OSSEYI Elolo



AGBONON Amégnonan



SOEDJEDE Yawovi Agbelenko



BALAWIA Atawa N

## **Annexe 1 : PV d'ouverture**

SM

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

A. - IDENTIFICATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Université de Lomé  
BP 1515  
Lomé-Togo  
Téléphone : (+228) 22 22 04 49/22 40 60 58  
Télécopie : (+228) 22 21 85 95/22 25 87 84  
Courriel: cersa.univ.lome@gmail.com

**Objet de l'appel d'offres:** fourniture et installation des équipements d'analyse des aliments, ingrédients et accessoires au profit du CERSA

**Avis d'appel d'offres International :** n°002/2016/UL/PRMP/CERSA du 02/06/2016

**Organe et date de parution :** Togo-Presse, 02 et 06 juin 2016

B. - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

*La composition de la commission de passation des marchés publics a été fixée par décision n°005/UL/P/SG/2015 du 13 mai 2015*

**Date de la réunion :** Ce Lundi 18 juillet 2016.

**Membres de la commission de passation des marchés publics de l'UL:**

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
NAPO Kossi	Président CPMP-UL		
TETE-BENISSAN Amivi			X
TCHEMI M'mah			X
ABOUDOU Maman Tachiwou	CPMP/UL		
P'KLA Abalo	CPMP/UL		

VB

Le quorum est atteint :

Oui

Non

La commission peut, ne peut pas, (*ayer la mention inutile*) valablement délibérer.

**C. – REPRESENTANTS DU SERVICE TECHNIQUE BENEFICIAIRE DE L'AUTORITE CONTRACTANTE**

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
BALAWIA Atawa Nidakadila	SPM		
SOEDJEDE Yawovi Agbelenko	SGF		X
TONA Fernand	SC		X

**D. – SOUMISSIONNAIRES OU LEURS REPRESENTANTS / ET AUTRES<sup>1</sup>  
(sur présentation d'un titre justificatif)**

Nom et prénoms	Qualité	Entreprise ou société représentée	Contact
AYI VI Meusah A do do	Gérant	PEPIND Saul	92739056
KOMBATE Fanké	Etudiant	ERWA	92625330
BOUGALABOU Koumeahale	Technicienne biomédicale	STEA	90292463 22264537
GUERH Hake	Représentant	NEOTEC -	90809637
SEBOU Igoma	Représentant	ACIA	90064425
AGBEDANOU Abna. Sitsofé	Représentante	HORIZON-EDUCATION	91597458

Observateur indépendant / Personnes ressources :

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le

<sup>1</sup> Y compris l'observateur indépendant de l'ARMP ou toute personne ressource

## E. - DECISION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

N° d'ordre au registre spécial des dépôts	Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Pli Non ouvert (Oui / Non)	Décision d'examen									Commentaires		
			Contenu des plis ouverts (P=Document Présent ; M=Document Manquant)											
			Lettre de soumission datée et signée	Carte d'opérateur économique ou toute pièce équivalente	Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier	Attestation de non faillite	Quitus fiscal	Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS)	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation	Garantie de soumission			
1	NEO-TECH	Oui	P	-	P	P	P	-	-	P	P	P	P	société étrangère (Belgique)
2	ACIA	Oui	P	-	P	P	P	-	-	P	P	P	P	société étrange (Paris)
3	HORIZON EDUCATION	Oui	P	-	P	P	P	-	-	P	P	P	P	société étrangère (Paris)
4	ERWA	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	
5	STE A	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	
6	PEPINO SARL	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	M	P	Courrier de lettre de demande de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale

13

### F. – LECTURE DU MONTANT DES OFFRES

N°	Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Montant HT (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Rabais / Remise	Observations
1	<u>NEO-TECH</u>		157.082.196	Neant	
2	<u>ACTIA</u>	74.368.687	94.665.146	Neant	
3	<u>HORIZON EDUCATION</u>	64.786.465	—	Neant	4.500.000 FCF services connexes
4	<u>ERWA</u>	149.164.305	159.013.880	Neant	
5	<u>STE A</u>	89.348.968	105.431.782	Neant	
6	<u>PEPINO SARL</u>	110.245.000	—	Neant	

### G. – INCIDENTS SURVENUS AU COURS DE LA SEANCE

NEANT

### H. – ANNEXES

- Liste de présence des soumissionnaires et/ou leurs représentants dûment mandatés ;
- Les observations de l'observateur indépendant de l'ARMP, le cas échéant.

### I. – SIGNATURES DES MEMBRES DE LA COMMISSION / REPRESENTANTS PRESENTS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

  
Prof. VAP

  
PKLA. A.

  
ABONDOR

12

DAOI N°002/2016/UL/PRMP/CERSA DU 02/06/2016 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ANALYSE DES ALIMENTS, INGREDIENTS ET ACCESSOIRES AU PROFIT DU CERSA

SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Date : Lundi 18 juillet 2016

Liste de présence

N°	NOM ET PRENOMS	TITRE	STRUCTURE REPRESENTEE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
01	AYI VI Masah Akala	Étudiant Étudiant	PEPINAOSAI	92739056	ayivisylvrai@yahoo.fr	
02	KOM BATE Jorob	ETUDIANT	ERXIA	92625330		
03	NAPO KOSSE	Président Président	UL	90325493	alnapo@yahoo.fr	
04	ABOU DU Rama Tahiriou	Membre Membre CERSA	ML	90284788		
05	KON BATE Tami	Amatantou ad- ministrative	CERSA	91986509	kombateam@yahoo.fr	
06	BALAWIA Atawo N.	SPM	CERSA	90080853	gildara_balawia@yahoo.fr	
07	GU ELI H KESSIA	NIÉOTICH	CERSA	91009637		
08	BOUGABOU Koumealla	Technicien Technicien biomédicale	STEA	90292463 90264537	contact@stea-afrika.com poumoua@yahoo.fr	
09	SERBOU Igoma	Représentant	ACIA	90064425	igct@yahoo.fr	
10	P'KLA Abalo	Numéro CPTP	HL	90102875	apkla@yahoo.fr	

## **Annexe 2 : Vérifications administratives**

Nom du candidat ou des candidats groupes Souligner le nom du mandataire	Garantie de soumission (1 125 000 FCFA)	Carte d'opérateur économique ou toute pièce équivalente	Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier	Attestation de non faillite datant de moins de 3 mois	Quitus fiscal	Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS)	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation
NEO-TECH	Fournie (ING)	N/A	Fourni	Fourni	N/A	N/A	N/A	Fournie
ACIA	Fournie (Crédit Agricole)	N/A	Fourni	<b>Non conforme :</b> Certificat délivrée le 8 mars 2016	N/A	N/A	N/A	Fournie
HORIZON EDUCATION	Fournie (BTCI)	N/A	Fourni	Fourni	N/A	N/A	N/A	Fournie
ERWA	Fournie (Orabank)	Fournie	Fourni	Fourni	Fourni	Fournie	Fournie	Fournie
STEA	Fournie (BIA TOGO)	Fournie	Fourni	Fourni	Fourni	Fournie	Fournie	Fournie
PEPINO SARL	Fournie (BTCI)	Fournie (Carte d'importateur )	Fournie	Fourni	Fourni	Fournie	Fournie	Non fournie

## **Annexe3 : Conformité technique**

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
<b>Références</b>		<b>IKA A10 basic</b>					
	Type de procédé : Par lot	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Principe de fonctionnement : Par découpage/Broyage	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Puissance moteur entrée/sortie (en anglais : motor rating input/output) : 100/80 W	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Capacité max : 40 ml	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Durée de broyage : 5-60 s	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Dimensions : 180x300x170 mm	Non Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Vitesse : 5000-25000 rpm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Minuterie : 5Hz-3min	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Température ambiante autorisée : 30 à 45°C	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
<b>1. Broyeur</b>							

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
	Poids : 2.7 Kg	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Interface USB : Oui	Non Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Voltage : 220V	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Fréquence : 50 Hz	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
<b>Références</b>		<b>IKA C1</b>					
<b>2. Bombe calorimétrique (Calorimètre)</b>	Procédé de mesure à double séchage : Oui	Non Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Durée de mesure max à double séchage (min) : 5	Non Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Température de travail min (°C) : 35	Conforme	Non conforme	Non conforme	Non renseigné	Non conforme	Non conforme
	Résolution de réglage de thermométrie (K) : 0.0001	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Température de la substance de refroidissement min (°C) : 15	Non Conforme	Non Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
Température de la substance de	Conforme	Non Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme	

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
	refroidissement max (°C) : 35						
	Service de pression de la substance de refroidissement : 9 Bar	Non Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Substance de refroidissement : Eau de robinet	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Système de pression en oxygène max (bar) : 40	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Interface de connexion de balance : Oui	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Interface de connexion imprimante : Oui	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Interface de connexion d'ordinateur : Oui	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Reconnaissance des bombes calorimétriques : Oui	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme



Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
	Corps de chauffe non apparent	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Isolation exempte de fibre céramique	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Four automatique	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Régulation de la température	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Affichage numérique simultanée de la température de consigné et réelle	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Sécurité ouverture de porte coupant les corps de chauffe	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Volume 4 à 8 l	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Alimentation 220 V-50/60Hz	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Raccordement direct sur bornier	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
<b>Références</b>		<b>AQUALAB 4 TE</b>					
4. AW-mètre	Alimentation : 220 V	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
	Résolution aw : $\pm 0.001$ aw ; $\pm 0,1$ °C	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Calibrage : Certificat de calibrage usine en 7 jours		Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Mémorisation calibrage : Capteur intelligent Novalyte type CM-2 avec mémorisation des points de calibrage	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
	Dimensions : 300x200x105 mm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Affichage écran : Écran tactile couleur	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Mémoire de données : Carte de stockage SD	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Poids : 2,8 Kg	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Plage/Gamme de mesure : 0.06 à 0.97 aw	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Précision : $\pm 0.005$ aw	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
	Compensation de température : Automatique	Conforme	Non renseigné	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Conforme
	Plage gamme de température : 0,10°C	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
<b>Références</b>		<b>GFL 2004</b>					
	Capacité de production journalière d'eau : 60 L/J	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	
	Débit (L/H) : 4 L/H	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	
	Résistivité de l'eau produite à 35 °C : 10-15MΩ.cm	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	<b>Non Conforme :</b> Purificateur d'eau au lieu d'un Distillateur d'eau
5. Distillateur d'eau	C.O.T. de l'eau produite : 30 ppb	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	<b>Non Conforme :</b> Purificateur d'eau au lieu d'un Distillateur d'eau
	Tension : 100-230 V/50-60Hz	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	
	Dimensions : Hauteur : 47 Cm	Conforme	<b>Non conforme</b>	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	
	Largeur : 26.8 Cm	Conforme	<b>Non conforme</b>	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	
	Profondeur : 33.9 Cm	Conforme	<b>Non conforme</b>	<b>Non conforme</b>	Non renseigné	Non renseigné	

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
	Poids en fonctionnement : 17.2-18.5 Kg	Conforme	Conforme	Non conforme	Non renseigné		
	<b>Références</b>	<b>GFL 2104</b>					
6. Bidistillateur d'eau	Capacité de production journalière d'eau : 60 L/J	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
	Débit (L/H) : 4 L/H	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
	Résistivité de l'eau produite à 35 °C : 10-15MΩ.cm	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné		
	C.O.T. de l'eau produite : 30 ppb	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné		
	Tension : 100-230 V/50-60Hz	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
	Dimensions : Hauteur : 47 Cm	Conforme	Non conforme	Conforme	Non renseigné		
	Largeur : 26.8 Cm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
	Profondeur : 33.9 Cm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
Poids en fonctionnement : 17.2-18.5 Kg	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné			
						Non Conforme : Purificateur d'eau au lieu d'un Bidistillateur d'eau	Non Conforme : Purificateur d'eau au lieu d'un Bidistillateur d'eau

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
7. Fours à micro-ondes	Alimentation 220V/50Hz	Conforme	Conforme		Non renseigné	Conforme	
	Diamètre plateau : 28 Cm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Eclairage : Oui	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Hauteur Extérieur : 30 Cm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Hauteur interne : 20 Cm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Longueur extérieur : 52.1 Cm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Longueur interne : 32.6 Cm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Minuterie : 90 min	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
	Plateau : Tournant	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Poids : 14.6 Kg	Non renseigné	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
Profondeur extérieur : 39.10 Cm	Conforme	Non conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme	
Profondeur interne : 32 Cm	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme	

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées					
		NEO-TECH	ACIA	HORIZON EDUCATION	ERWA	STEA	PEPINO SARL
	Puissance micro-onde : 700 W	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
<b>Références</b>		<b>Beta 2-8 LD plus</b>					
	Type : R&D (Recherche et développement en laboratoire)	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Forme : Cylindrique	Non renseigné	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
8. Lyophilisateur	Capacité de production : De 0.5 m <sup>2</sup> à plus de 100m <sup>2</sup>	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné	Offre non précise sur ces aspects	Offre non précise sur ces aspects
	Capacité des « piègeages » de glace : De 5 kg à plus de 1600 kg	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
	Voltage : 220V	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
	Fréquence : 50 Hz	Conforme	Conforme	Conforme	Non renseigné		
<b>Conformité pour l'essentiel</b>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>

## **Annexe 4 : Post qualification**

Critère	Description	NEO-TECH	HORIZON EDUCATION
Capacité financière	Avoir réalisé durant les années 2012, 2013 et 2014, un chiffre d'affaire moyen égale au moins à <b>une (1) fois</b> le montant de son offre. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés) des années 2012, 2013 et 2014.	Conforme	Conforme
	Justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à <b>cinquante pour cent (50%)</b> du montant de son offre Hors Taxes.	Conforme	Conforme
Capacité technique et expérience	Avoir exécuté au moins un (01) marché portant sur des fournitures et l'installation d'équipements de nature similaire pour les fabricants au cours des trois (03) dernières années et au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années dans le cas des soumissionnaires qui ne le sont pas.	Conforme : Plusieurs références en Afrique	Conforme
	Autorisation du Fabricant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Labbox, fabricant de verrerie</li> <li>- ROTH, fabricant de matériel de laboratoire</li> <li>- IKA, fabricant d'équipements technique de laboratoire et d'analyse</li> <li>- Nabertherm, fabricant d'équipements de laboratoires, des pièces de rechange et des accessoires</li> <li>- GFL, fabricant des instruments de laboratoire</li> <li>- CHRIST, fabricant de lyophilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IKA WERKE GmbH &amp; Co.KG, autorisation pour Broyeur et Calorimètre</li> <li>- Nabertherm, fabricant d'équipements de laboratoires, des pièces de rechange et des accessoires</li> <li>- Cryotec, autorisation pour le Lyophilisateur</li> <li>- Précisa France, autorisation pour AW-mètre</li> </ul>

**ANNEXE 5 : DEMANDES DE CLARIFICATIONS  
ET REPOSES**



CABINET DU PRESIDENT

-----  
 PERSONNE RESPONSABLE DES  
 MARCHES PUBLICS  
 -----

*La Personne Responsable des Marchés  
 Publics de l'Université de Lomé*

à

Monsieur le Directeur Général de  
NEO-Tech SAParis-FranceN° 361 /UL/CP/PRMP/2016

**Objet :** Demande d'informations complémentaires  
 (AOI n°002/2016/UL/PRMP/CERSA)

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de l'acquisition des équipements d'analyse des aliments et ingrédients, objet de l'appel d'offres international n°002/2016/UL/PRMP/CERSA du 02/06/2016, votre offre en date du 08 juillet 2016, propose pour certains équipements, des pièces de rechange et des accessoires.

Afin de permettre à la sous-commission d'évaluation des offres de finaliser son rapport, j'ai l'honneur de vous demander de nous fournir dans les meilleurs délais et au plus tard dans les **sept (07) jours** à compter de la date de réception de ce courrier, les détails suivants :

Montant total en Hors douane et Hors TVA en FCFA des équipements	
Frais de transport des équipements au Togo	
Frais de Douane sur les équipements	
TVA (18%) sur les équipements	
<b>Total TTC des équipements</b>	
Montant total en Hors douane et Hors TVA en FCFA des pièces de rechange et des accessoires	
Frais de transport des pièces de rechange et des accessoires au Togo	
Frais de Douane sur les pièces de rechange et les accessoires	
TVA (18%) sur les pièces de rechanges et les accessoires	
<b>Total TTC des pièces de rechanges et des accessoires</b>	

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Nikole Alson

30 29 33 67

Recu le 12-08-16

Lomé, le 11 AOU 2016

La Personne Responsable,

  
 Akuavi Cicavi SOSSOU

IB



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE DES  
MARCHES PUBLICS

N° 362 /JUL/CP/PRMP/2016

*La Personne Responsable des Marchés  
Publics de l'Université de Lomé*

à

Monsieur le Président de la  
société Horizon Education  
Paris-France

**Objet :** Demande d'informations complémentaires  
(AOI n°002/2016/UL/PRMP/CERSA)

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'acquisition des équipements d'analyse des aliments et ingrédients, objet de l'appel d'offres international n°002/2016/UL/PRMP/CERSA du 02/06/2016, votre offre en date du 18 juillet 2016 a été faite en hors taxes et hors douane malgré les clarifications données par mail en date du 30 juin 2016.

Afin de permettre à la sous-commission d'évaluation des offres de finaliser son rapport, j'ai l'honneur de vous demander de nous fournir dans les meilleurs délais et au plus tard dans les **sept (07) jours** à compter de la date de réception de ce courrier, les frais de douane, **au Togo**, afférents à votre proposition. Seules les informations certifiées par l'Office Togolais des Recettes (OTR) feront foi.

Vous voudriez, à cet effet, compléter le tableau suivant :

Montant total en Hors douane et Hors TVA en FCFA	
Frais de Douane <sup>1</sup>	
TVA (18%)	
Montant total TTC	

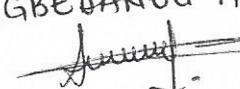
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Lomé, le 11 AOU, 2016

La Personne Responsable

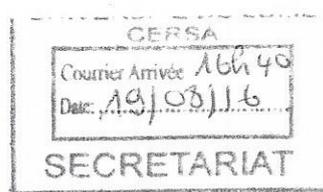
  
Akuavi Gicavi SOSSOU

Regu ce 12/08/2016  
Par AGBEDANOU Abra Siteadjé

  
91-59-74-58

<sup>1</sup> Veuillez annexer les pièces justificatives

VB



**NEO-TECH** Conseil, Fourniture et Formation en Équipements Techniques et Scientifiques

Université de Lomé  
Cabinet du Présidente  
Personne Responsable des Marchés Publics  
01 BP 1515  
Lomé 1  
Togo

NT/VD/TG16/3075

18/08/2016

**Objet: votre demande d'informations complémentaires (AOI n° 002/2016/UL/PRMP/CERSA)**

Messieurs,

Nous nous référons à votre courrier 361/UL/CP/PRMP/2016 et avons le plaisir de vous transmettre en attaché notre offre modifiée en espérant que celle-ci correspond à vos attentes.

En ce qui concerne les pièces de rechange, nous nous engageons dans le cas où nous serions retenus à vous fournir à titre gratuit 2% du montant total en Hors Douane et Hors TVA. Les pièces de rechange seront à définir en fonction du type d'équipements retenus.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires et dans l'espoir d'être votre partenaire, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre plus haute considération.

**NEO-TECH SA**

NEO-TECH SA  
Parc Industriel des Hauts Sarts  
Zone 3 / Route de Liers 142 b  
4041 Milmort / Belgique

Thomas NIKAS  
DIRECTEUR GENERAL

WB

Neo-Tech SA

Parc industriel des Hauts-Sarts  
Zone 3 - route de Liers 142b  
B-4041 Milmort / Belgique  
TEL : +32 (0)4 257.91.70  
FAX : +32 (0)4 257.91.88  
✉ info@neo-tech.be

CBC  
732-0223390-50  
Swift : CREG BE BB  
IBAN : BE86 7320 2233 9050

BNP-Paribas Fortis  
001-6409057-52  
Swift : GEBA BE BB  
IBAN : BE64 0016 4090 5752

TVA : BE:0 473 783 830  
RPM Liège  
Directeur Général :  
Thomas Nikas



**Université de Lomé**  
BP 1515 Lomé  
Togo

AOI : 002/2016/UL/PRMP/CERSA

**Équipements d'analyse des aliments**

ITEM	DESCRIPTION	QTE	REFERENCE	PRIX Hors Douane et Hors TVA en FCFA		
				PRIX UNIT	PRIX QTE	PRIX TOT.
1	Broyeur, type A 10 basic Capacité : 50 ml Vitesse : 500 à 25.000 tr/min Dureté de l'échantillon : max. 5 Mohs Granulométrie initiale : < 6 mm (battoir) / < 10 mm (lame) Minuterie : 1 s à 5 min Chambre en acier inox Alimentation : 220V - 50Hz Livré avec battoir A 10.1 (pour substance cassante)	1	0004020700	1.742.891	1.742.891	
	<u>Accessoires :</u> Couteau en étoile, type A 10.2, pour substances fibreuses	2	0025001162	111.178	222.356	
	<u>Pièces de rechange :</u> Battoir, type A 10.1, pour substance cassante	2	0025001680	39.869	79.738	
	<b>Total position 1</b>					<b>2.044.985</b>
2	Calorimètre à enceinte statique, type IKA C1 Package 1/10 <u>Mode de travail :</u> Static jacket 22 °C Static jacket 30 °C Plage de mesure : max. 40.000 J Temps de mesure : ~7 minutes Reproductibilité : static jacket 0,15 %RSD Pression de service oxygène : 30 bar <u>Conditions ambiantes :</u> Température : 20 à 25 °C ; constante Humidité : max 80% Dimensions (LxPxH) : 29 x 28 x 30 cm Poids : 15 kg <u>Package comprenant :</u> Calorimètre C1 Kit de démarrage 500 mesures Refrédisseur KV 600 NR	1	0010001045	20.002.077	20.002.077	
	Manodétendeur pour oxygène, pression de sortie 30 bar	1		1.317.555	1.317.555	
	Bouteille d'oxygène, pureté 3-5, 50 litres, 200 bar	2		1.052.811	2.105.622	
	Pastilleuse, type C 21	1	0001605300	3.784.642	3.784.642	
	Consommables pour ~1.000 mesures	1	0004502200	360.061	360.061	
	Logiciel CalWin	1	0004040500	2.595.110	2.595.110	
	Ordinateur de configuration récente, livré avec onduleur 500VA	1		715.911	715.911	
	Imprimante jet d'encre couleur	1		105.281	105.281	
	<b>Total position 2</b>					<b>30.986.259</b>

B



## Université de Lomé

BP 1515 Lomé  
Togo

AOI : 002/2016/UL/PRMP/CERSA

### Équipements d'analyse des aliments

ITEM	DESCRIPTION	QTE	REFERENCE	PRIX Hors Douane et Hors TVA en ECFA		
				PRIX UNIT	PRIX QTE	PRIX TOT.
3	Four à moufle, type LT 5/11 B410 Porte guillotine Température maximale: 1.100°C Capacité: 5 litres Programmeur B410 (5 programmes - 4 segments) Dimensions internes (LxPxH): 20 x 17 x 13 cm Dimensions externes (LxPxH): 44 x 47 x 52+22 cm Alimentation: 230V - 50Hz - 2,4kW Poids: 35 kg	1	L-051H1RN	2.564.648	2.564.648	
	Gants de protection, température max. 700°C	1	491041101	134.760	134.760	
	Pince à creuset, longueur 30 cm	1	493000002	24.218	24.218	
	Creuset en porcelaine non émaillée, t° max 1.350 °C, avec couvercle, capacité 22 ml, 5 Pcs Total position 3	4	XX24.1	12.831	51.324	2.774.950
4	Appareil de mesure de l'activité de l'eau (aw) Appareil de laboratoire de type AquaLab 4TE Avec contrôle de température comprend: Kit de nettoyage Coupelles Échantillons Standard de vérification Type de capteur : Capacité et miroir-refroidi pour Point de rosée Précision ± 0.003aw Répétabilité ± 0.001aw Résolution ± 0.0001aw Gamme de 0,030 à 1,000 aw Temps de mesure <5 minutes Contrôle de la température de 15-50 ° C interne ± 0,2 °C	1	40530	11.962.458	11.962.458	
	Coupelles pour échantillon, 500 Pcs	2	40106	321.321	642.642	
	Standard 6.00 mol/kg NaCl (0.76 aw), 50 Pcs	1	40460	141.496	141.496	
	Standard 13.41 mol/kg LiCl (.25 aw), 50 Pcs	1	40462	141.496	141.496	
	Environnement d'exploitation 5 à 50 ° C et 20 à 80% d'humidité relative (Sans condensation) Total position 4					12.888.092
5	Distillateur d'eau, type GFL 2004 Avec réservoir 8 litres Réservoir et corps de chauffe en acier Inox Sécurité manque d'eau Capacité: 4 l/h Conductivité: env. 2,3 µS/cm @ 25°C Consommation en eau: env. 48 l/h Puissance: 3 kW Alimentation: 220V - 50Hz Dimensions (LxPxH): 620 x 330 x 460 mm Poids: 20,2 kg	1	2004	1.708.716	1.708.716	
	Kit de raccordement, pour GFL 2002 à 2012 Comprend: flexibles d'entrée et de sortie (1,5m) ainsi que les colliers de serrage Total position 5	1	2941	63.169	63.169	1.771.885

*WB*



Université de Lomé  
BP 1515 Lomé  
Togo

AOI : 002/2016/UL/PRMP/CERSA

Équipements d'analyse des aliments

ITEM	DESCRIPTION	QTE	REFERENCE	PRIX Hors Douane et Hors TVA en FCFA		
				PRIX UNIT	PRIX QTE	PRIX TOT.
6	BI-distillateur d'eau, type GFL 2104 Corps de chauffe en acier inox Sécurité manque d'eau Capacité: 4 l/h Conductivité monodistilat: env. 2,2 µS/cm @ 25°C Conductivité bidistilat: env. 1,6 µS/cm @ 25°C Consommation en eau: env. 120 l/h Puissance: 6,5 kW Alimentation: 380V - 3ph - 50Hz Dimensions (LxPxH): 550 x 280 x 570 mm Poids: 23 kg	1	2104	4.945.056	4.945.056	
	Kit de raccordement, pour GFL 2102 à 2108 Comprend: flexibles d'entrée et de sortie (1,5m) ainsi que les colliers de serrage	1	2941	63.169	63.169	5.008.225
	<b>Total position 6</b>					
7	Four Micro-ondes avec fonctions grill et air chaud 30Litres Alimentation 220V	1	AT40,1	297.103	297.103	
	<b>Total position 7</b>					297.103
8	<u>Remarque</u> : Conformément aux clarifications obtenues, nous vous proposons un Lyo permettant de sublimer un volume d'eau > ou = à 6 litres (60x100ml). Celui-ci se compose de :					
	<b>Lyophilisateur BETA 2-8 LDplus, 230V, 60Hz, refroidi par air, groupe froid en cascade 2 x 0,51 kW</b> Réfrigérant CFC et H-CFC, sans pompe à vide, unité de paillasse, plaque de support intégré pour le montage direct des chambres acryliques ou des accessoires avec un diamètre de 300 mm; plan de travail en acier inoxydable, Condenseur de glace et Chambre de condenseur à glace avec robinet de vidange pour décongeler l'eau, la capacité de la glace max. 8 kg, les performances du condenseur à glace max. 6 kg / 24 h, la glace température du condenseur env. -85° C, chambre de condenseur à glace 11 litres, avec dégivrage à gaz chaud et vertical lay-out.	1	101582	14.071.242	14.071.242	
	Adapté pour la lyophilisation dans des flacons ronds, larges bouteilles ou étagères non chauffées, Équipé du régulateur de process (Lyo-Display-plus): Ecran affichant les données de processus (glace de température du condenseur, le temps de traitement, section de temps et le vide en combinaison avec le vide capteur de mesure A VSP 62 MV, réf. 125478), faciles à manœuvrer et à la navigation de menu intuitif en allemand, en anglais et en français, la conversion de la température et du vide en fonction de la pression de vapeur au-dessus de la glace.					
	Capteur de vide A VSP 63 MV avec câble de raccordement, central et bagues de serrage et une pièce en T DN25 / 25	1	125478	748.126	748.126	
	Pompe à vide RZ-6 avec une capacité d'aspiration de 5,7 m³ / h (95 l / min), vide final 2 x 10-3 mbar / hPa	1	125307	3.169.099	3.169.099	
	Filtre d'évacuation	1	125501	379.432	379.432	

WF



**Université de Lomé**  
BP 1515 Lomé  
Togo

AOI : 002/2016/UL/PRMP/CERSA

**Équipements d'analyse des aliments**

ITEM	DESCRIPTION	QTE	REFERENCE	PRIX Hors Douane et Hors TVA en FCFA		
				PRIX UNIT	PRIX QTE	PRIX TOT.
	Flexible de vide avec bride standard pour la connexion externe des pompes à vide connexions DN 16/25	1	125702	201.648	201.648	
	Contrôle électromagnétique de la pression et vanne d'arrêt	1	125910	841.199	841.199	
	Plaque de base	1	120900	319.772	319.772	
	Chambre acrylique Ø300 mm, hauteur intérieure de 295 mm, pour le logement des supports pour étagères, avec 12 connexions pour valves en caoutchouc	1	121550	1.021.364	1.021.364	
	Chambre acrylique supplémentaire, avec 12 connexions pour valves en caoutchouc réglables individuellement, pour l'extension de chambres acryliques Ø 300 mm	1	121850	1.146.652	1.146.652	
	Bac d'égouttage pour les chambres acryliques	1	121360	310.228	310.228	
	Étagère 3 plateaux Ø 265 mm, non chauffée en acier inoxydable	1	120903	420.003	420.003	
	Coupelle en acier inoxydable, Ø 200mmx18mm, 300ml, avec revêtement en Teflon	3	127071	260.113	780.339	
	Soupape en caoutchouc	24	121860	54.884	1.317.216	
	Bouteille 300ml, complète	24	127410	113.356	2.720.544	
	Papier filtre pour bouteilles, 100 pièces	4	127400	93.067	372.268	
	Désinfectant Melliseptol 5L	2	EAA6.3	55.015	110.030	
	Désinfectant rapide à base d'alcool prêt à l'emploi sans substances actives ajoutées. Convient également pour les surfaces et objets difficilement accessibles, ainsi que pour le lavage ou la pulvérisation. Spectre d'application : bactéricide (MRSA, TB et mycobactéries inclus), fongicide, action virucide limitée (HBV, HIV, HCV inclus), détruit les rotavirus, les adénovirus et les norovirus. Référencement : VAH, IHO et DGHM. Marquage CE selon MPG. Temps d'action court de 1 min.					
	Spray 250 ml	2	EAA6.1	6.894	13.788	
	Flacon vaporisateur 1 l sans pulvérisateur	2	EAA6.2	11.873	23.746	
	Pompe de pulvérisation pour flacon vaporisateur 1 l	2	LP76.1	6.441	12.882	

WB



**Université de Lomé**

BP 1515 Lomé  
Togo

AOI : 002/2016/UL/PRMP/CERSA

**Équipements d'analyse des aliments**

ITEM	DESCRIPTION	QTE	REFERENCE	PRIX Hors Douane et Hors TVA en FCFA		
				PRIX UNIT	PRIX-QTE	PRIX TOT.
	<p><u>Remarque</u> : Ne sachant pas si le CERSA possède un congélateur -40°C destiné à l'utilisation avec le lyophilisateur, nous vous proposons ici en complément un système de pré-refroidissement adéquat.</p> <p>Cet équipement permet de congeler rapidement les bouteilles et flacons avant Lyophilisation</p>					
	<p>Bain de refroidissement pour lyophilisation de type CB 18-40</p> <p>Température du bain de refroidissement env. -40° C, volume 18 litres</p> <p>Refroidi par air</p> <p>Chambre en acier inoxydable avec robinet de vidange intégré</p> <p>Affichage digital de la température,</p> <p>Dimensions de la chambre 300 x 327 mm (1 x P), profondeur 200 mm</p> <p>Tension standard 230 V, 50/60 Hz,</p> <p>Rouleau Horizontal motorisés</p> <p>Convient pour 2 x 1200 ml, 2 x 300 ml, 4 x 150 ml, 6 x 75 ml bouteilles à col large</p> <p>Couvercle inclus</p>	1	101840	5.099.679	5.099.679	
	<p>Liquide de bain de type Thermol D 12, 20 l en Bidon</p>	1	130360	652.953	652.953	
	Total position 8					37.335.631

*Handwritten signature or mark*



Université de Lomé  
BP 1515 Lomé  
Togo

AOI : 002/2016/UL/PRMP/CERSA

Équipements d'analyse des aliments

ITEM	DESCRIPTION	QTE	REFERENCE	PRIX Hors Douane et Hors TVA en FCFA		
				PRIX UNIT	PRIX QTE	PRIX TOT.
	MONTANT TOTAL en Hors Douane et Hors TVA (CIP* AEROPORT DE LOMÉ)			XOF		93.107.130
	Frais de transport des équipements au Togo			XOF		655.957
	Frais de Douane sur les équipements			XOF		39.357.420
	TVA (18 %) sur les équipements			XOF		23.961.689
	Total TTC des équipements (CERSA - LOMÉ - TOGO)			XOF		157.082.196

\* Incoterms® 2010 (Chambre de Commerce Internationale)

VALIDITE DE L'OFFRE :

90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres

DELAI DE LIVRAISON :

10 semaines à compter de la notification de la lettre de crédit

MODALITES DE PAIEMENT :

90 % par Lettre de crédit irrévocable et confirmée payable à vue sur présentation des documents d'expédition  
10 % 30 jours après réception

PAYS D'ORIGINE

Union européenne / USA / Chine

DELAI DE GARANTIE :

12 mois à partir de la date de livraison

NEO-TECH SA  
Parc Industriel des Hauts Sarts  
Zone 3 / Route de Liérs 142 b  
4041 Millmort / Belgique

NEO-TECH SA

Adresse :

Parc Industriel des Hauts-Sarts - Zone 3  
Route de Liérs, 142  
B-4041 Millmort (BELGIQUE)  
info@neo-tech.be

Coordonnées administratives :

TVA : BE 0.473 783 830  
RPM Liège  
Tél. : +32 (0)4 257.91.70  
Fax : +32 (0)4 257.91.88

Coordonnées bancaires :

CBC banque :

35, Boulevard Plercot  
4000 Liège (BELGIQUE)  
Compte : 732-0223390-50  
SWIFT : CREG BE BB  
IBAN : BE86 7320 2233 9050

BNP Paribas Fortis :

8, Place Xavier Neujean  
4000 Liège (BELGIQUE)  
Compte : 001-6409057-52  
SWIFT : GEBABEBB  
IBAN : BE64 0016 4090 5752

UB

HORIZON EDUCATION



**HORIZON EDUCATION**

19 avenue d'Italie  
75013 Paris  
FRANCE

**UNIVERSITE DE LOME**

Cabinet du Président  
Personne responsable des marchés publics  
01 Boîte postale 1515 Lomé 01  
TOGO

Paris, le 16 août 2016

À l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé

**Objet :** Demande d'informations complémentaires (AOI n°002/2016/UL/PRMP/CERSA)

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier en date du 11 août 2016, nous avons le plaisir de vous faire parvenir les informations complémentaires sur les frais de douane afférents à notre proposition commerciale.

Malgré toute notre volonté et de nombreux déplacements dans leurs locaux, l'Office Togolais des Recettes (OTR) nous a indiqué que le délai imparti pour obtenir une certification de leur part était trop court (notamment avec trois jours chômés les 13,14 et 15 août). Le délai qui nous a été communiqué pour cette obtention était de trois semaines.

Aussi, souhaitant réellement participer à cet Appel d'Offres, nous utilisons les informations de la COTECNA (voir pièces jointes annexées) confirmées par notre transitaire Bolloré.

Montant total Hors douane et Hors TVA en FCFA (dont 4 500 000 FCFA de services connexes)	69 286 466
Frais de Douane	9 558 918
TVA (18%)	13 463 169
Montant total TTC	92 308 553

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Laurent AYISSI  
Président

**HORIZON EDUCATION**  
19, avenue d'Italie  
75013 PARIS  
Tél : +33 (0)1 39 77 11 00  
Fax : +33 (0)1 39 72 48 19  
SIRET : 497 917 823 00013  
TVA : FR41 497 917 823

HORIZON EDUCATION  
SAS au capital de 100.000 € - RCS Paris 497 917 823  
Siège : 19 avenue d'Italie 75013 Paris  
Bureaux : 5 quai du confluent - 78700 Conflans Sainte Honorine  
Tél : 33 (0)1 39 77 11 00 Fax : 33 (0)1 39 72 48 19

Accueil > Outils > Tarifs Douaniers > Togo

- ▶ E-dox
- ▶ Tarifs Douaniers
  - ▶ Angola
  - ▶ Burkina Faso
  - ▶ Congo
  - ▶ Ghana
  - ▶ Niger
  - ▶ Nigeria
  - ▶ Sénégal
  - ▶ Tchad
  - ▶ Togo
- ▶ Fiches de données / Fiches descriptives

## Togo

Enter un HS Code ou la description

HS Code

Exemple: 01 01 00 00

HS Description

Exemple: Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser

Rechercher

Des résultats 1

Cliquez sur le HS code pour afficher les détails

HS Code	Entrée en vigueur	HS Description
84.74.20.00.000	25/01/15	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser
DROIT DE DOUANE		5.00%
REDEVANCE STATISTIQUE		1.00%
TAXE DE PROTECTION DES INFRASTRUCTURES		2000.00 /
PRELEVEMENT COMMUNAUTAIRE		0.50%
TAXE DE PEAGE		200.00 /
TIMBRE DOUANIER D'ENTREE		4.00%
BIC-IRPP / BIC-IS		1.00%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE		18.00%
REDEVANCE INSPECTION ET VERIFICATION		0.75%
REDEV. INFORMATIQUE / DECLAR.		5000.00 /

### Documents

- ▶ Togo Datasheet (60.23 KB)
- ▶ Togo Factsheet (23.56 KB)

### CONTACTS

#### Togo

**COTECNA TOGO (LFW)**  
 Imprimé le 03/08/2016 à 15:21  
 Genève, Suisse  
 0039 02 9009 1000

- ▶ +41 22 9009 1000
- ▶ [Reveal email address]

**COTECNA INSPECTION SA**  
 126, rue de la République  
 1201 Genève  
 Suisse

- ▶ +41 22 9009 1000
- ▶ +41 22 9009 1000
- ▶ cotecna.geneva@cotecna.com

*Brochure de  
 description*

#### Qui sommes nous ?

Notre Histoire  
 Vision et mission  
 La direction générale  
 Accréditations & Partenariats  
 Présence mondiale  
 Code de conduite  
 Engagements  
 Remerciements  
 Conditions Générales

#### Services

Services aux Gouvernements  
 Vérification de la conformité  
 AOCs  
 Produits de base  
 Services de consultation  
 certifiés  
 Services au financement du  
 commerce  
 Services de garantie de poids  
 Services de support de la  
 chaîne d'approvisionnement  
 Services gouvernementaux

#### Outils

E-dox  
 Tarifs Douaniers  
 Fiches de données / Fiches  
 descriptives

#### Actualités

Publications  
 Rapport d'Activité  
 Fiches d'information  
 Structures Produits  
 Glossaire

#### Contactez nous

Trouver un bureau  
 Contactez l'inspection

#### Follow Us



*IB*



Accueil > Outils > Tarifs Douaniers > Togo

- ▶ E-dox
- ▶ Tarifs Douaniers
  - ▶ Angola
  - ▶ Burkina Faso
  - ▶ Congo
  - ▶ Ghana
  - ▶ Niger
  - ▶ Nigeria
  - ▶ Sénégal
  - ▶ Tchad
  - ▶ Togo
- ▶ Fiches de données / Fiches descriptives

Togo

Enter un HS Code ou la description

HS Code

Entrée en vigueur

HS Description

Rechercher

Des résultats 13

Cliquez sur le HS code pour afficher les détails

HS Code	Entrée en vigueur	HS Description
90.30.10.00.000	25/01/15	Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes
90.30.33.00.000	25/01/15	Autres instrument et appareil pr la mesure, le contrôle sans dispositif enregistreur
90.30.39.00.000	25/01/15	Autres instrument et appareil pr la mesure, le contrôle, avec dispositif enregistreur
DROIT DE DOUANE		10.00%
REDEVANCE STATISTIQUE		1.00%
TAXE DE PROTECTION DES INFRASTRUCTURES		2000.00 /
PRELEVEMENT COMMUNAUTAIRE		0.50%
TAXE DE PEAGE		200.00 /
TIMBRE DOUANIER D'ENTREE		4.00%
BIC-IRPP / BIC-IS		1.00%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE		18.00%
REDEVANCE INSPECTION ET VERIFICATION		0.75%
REDEV. INFORMATIQUE / DECLAR.		5000.00 /
90.30.82.00.000	25/01/15	Autre instrument et appareil Pour mesure, contrôle de dispositif à semi-conducteur
90.30.89.00.000	25/01/15	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle non spécifié

« 2 »

Documents

Togo Datasheet (60.23 KB, pdf)

Togo Facsheet (23.56 KB, pdf)

CONTACTS

Togo

**COTECNA TOGO (LFW)**  
Immeuble du Festival des Glaces -  
2ème étage  
Boulevard du 13 janvier  
PO Box 6096 Lomé

+228 22 22 12 91

[Reveal email address]

**COTECNA INSPECTION SA**  
58, rue de la Terrassière  
P.O. Box 6155  
1207 Geneva

+41 22 8496900

+41 22 8496969

cotecna.geneva@cotecna.ch

Qui sommes nous

Notre mission est de vous accompagner dans vos démarches douanières et fiscales. Nous sommes à votre service pour vous aider à comprendre les règles de la douane et à vous accompagner dans vos démarches.

Services

Conseil en matière de droits de douane et de taxes. Assistance pour le calcul des droits de douane et de taxes. Assistance pour le dépôt des déclarations de douane et de taxes. Assistance pour le suivi des marchandises et des véhicules.

Outils

Calcul des droits de douane et de taxes. Calcul des droits de douane et de taxes. Calcul des droits de douane et de taxes.

Actualités

Publications. Publications. Publications. Publications. Publications.

Contactez-nous

Par téléphone ou par email.

Follow Us



*Handwritten signature or mark.*

Accueil > Outils > Tarifs Douaniers > Togo

- ▶ E-dox
- ▶ Tarifs Douaniers
  - ▶ Angola
  - ▶ Burkina Faso
  - ▶ Congo
  - ▶ Ghana
  - ▶ Niger
  - ▶ Nigeria
  - ▶ Sénégal
  - ▶ Tchad
  - ▶ **Togo**

Fiches de données /  
Fiches descriptives

Togo

Enter un HS Code ou la description

HS Code

HS Description

Rechercher

Des résultats 5

Cliquez sur le HS code pour afficher les détails

HS Code	Entrée en vigueur	HS Description
22.08.40.00.000	25/01/15	- Rhum et autre eau-de-vie ... de la distillation, après fermentation, de cannes à sucre
27.07.99.00.000	25/01/15	Autres huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons..., NDCA
27.10.12.10.000	25/01/15	Pétaoles partiellement raffinés y. c. les huiles brutes ayant subi une distillation...
38.05.90.00.000	25/01/15	Autres essences terpéniques...de la distillation, d'autres traitements des bois...
84.19.40.00.000	25/01/15	Appareils de distillation ou de rectification

DROIT DE DOUANE	5.00%
REDEVANCE STATISTIQUE	1.00%
TAXE DE PROTECTION DES INFRASTRUCTURES	2000.00 /
PRELEVEMENT COMMUNAUTAIRE	0.50%
TAXE DE PEAGE	200.00 /
TIMBRE DOUANIER D'ENTREE	4.00%
BIC-IRPP / BIC-IS	1.00%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	18.00%
REDEVANCE INSPECTION ET VERIFICATION	0.75%
REDEV. INFORMATIQUE / DECLAR.	5000.00 /

Documents

Togo Datasheet (50.23 KB, pdf)

Togo Factsheet (23.56 KB, pdf)

CONTACTS

Togo

**COTECNA TOGO (LFW)**  
Immeuble du Festival des Glaces -  
2ème étage  
Boulevard du 13 janvier  
PO Box 8006 Lomé

+228 22 22 12 91

[Reveal email address]

**COTECNA INSPECTION SA**  
58, rue de la Terrasse  
P.O. Box 6155  
1207 Geneva

+41 22 8496900

+41 22 8496969

cotecna.geneva@cotecna.ch

Qui sommes nous ?

Nous sommes une société spécialisée dans les services douaniers et fiscaux pour les entreprises et les particuliers. Nous sommes présents dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale.

Services

Services aux entreprises  
Services aux particuliers  
Services aux administrations  
Services aux particuliers  
Services aux entreprises  
Services aux administrations  
Services aux particuliers  
Services aux entreprises  
Services aux administrations

Outils

Calcul des droits  
Calcul des taxes  
Calcul des déductions  
Calcul des pénalités

Actualités

Présentation  
Rapport d'activité  
Actualités douaniers  
Evénements  
Actualités

Contactez-nous

Formulaire de contact  
Téléphone  
Email

Follow Us



UP

Accueil > Outils > Tarifs Douaniers > Togo

E-dox

- Tarifs Douaniers
- Angola
- Burkina Faso
- Congo
- Ghana
- Niger
- Nigeria
- Sénégal
- Tchad
- Togo

Fiches de données /  
Fiches descriptives

## Togo

Enter un HS Code ou la description

HS Code

HS Description

Rechercher

Des résultats 2221

Cliquez sur le HS code pour afficher les détails

HS Code	Entrée en vigueur	HS Description
84.19.39.00.000	25/01/15	Autres Séchoirs non spécifié
84.19.60.00.000	25/01/15	Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz
84.19.81.00.000	25/01/15	Autres appareils et dispositifs Pour la préparation de boissons chaudes ...
84.19.89.00.000	25/01/15	Autres appareils et dispositifs non spécifiés

DROIT DE DOUANE	10.00%
REDEVANCE STATISTIQUE	1.00%
TAXE DE PROTECTION DES INFRASTRUCTURES	2000.00 /
PRELEVEMENT COMMUNAUTAIRE	0.50%
TAXE DE PEAGE	200.00 /
TIMBRE DOUANIER D'ENTREE	4.00%
BIC-IRPP / BIC-IS	1.00%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	18.00%
REDEVANCE INSPECTION ET VERIFICATION	0.75%
REDEV. INFORMATIQUE / DECLAR.	5000.00 /

### DOCUMENTS

- Togo Datasheet (63.23 KB, pdf)
- Togo Factsheet (23.56 KB, pdf)

### CONTACTS

Togo

**COTECNA TOGO (LFW)**  
Immeuble du Festival des Gaces -  
2ème étage  
Boulevard du 13 janvier  
PO Box 6008 Lomé

+228 22 22 12 91

[Reveal email address]

**COTECNA INSPECTION SA**  
58, rue de la Terrasse  
P.O. Box 6156  
1207 Geneva

+41 22 8496900

+41 22 8496888

cotecna.geneva@cotecna.ch

#### Our services include

- Tarifs douaniers
- Déclaration douanière
- Déclaration d'importation
- Déclaration d'exportation
- Déclaration de transit
- Déclaration de transit
- Déclaration de transit

#### Services

- Déclaration d'importation
- Déclaration d'exportation
- Déclaration de transit

#### Options

- Déclaration d'importation
- Déclaration d'exportation
- Déclaration de transit

#### Actualités

- Déclaration d'importation
- Déclaration d'exportation
- Déclaration de transit
- Déclaration de transit

#### Contacter nous

- Déclaration d'importation
- Déclaration d'exportation
- Déclaration de transit
- Déclaration de transit

#### Follow Us



IP

**Objet :** RE: Clarifications.DAO002 - Demande de clarifications - ref. WB2484-06/16 - fourniture des équipements d'analyse des aliments, d'ingrédients et accessoires au profit du CERSA

**De :** Catherine Lemesle (catherine@cedieurope.com)

**À :** gildas\_balawia@yahoo.fr; cersa.univ.lome@gmail.com;

**Cc :** aamegnona3@gmail.com;

**Date :** Lundi 20 juin 2016 13h38

Bonjour Messieurs,

Suite à la publication de vos clarifications, je me permets de vous demander quelques informations complémentaires sur l'item 8 (Lyophilisateur), afin de vous offrir l'Equipment précisément selon vos besoins :

- Pourriez-vous nous confirmer le diamètre des flacons désirés ainsi que le nombre de flacons par batch ?
  - Vous nous spécifiez que l'équipement doit être stérilisable. Voulez-vous dire que l'Equipment doit être stérilisable en place ?
- En effet, dans le cas d'une stérilisation en place, il ne s'agit plus d'un lyophilisateur de paille pour la R & D en laboratoire, mais d'équipement industriel, ce qui n'est plus du tout le même budget et ne peut être installé sur une paille de laboratoire.

Je vous remercie par avance de nous clarifier ces points de toute urgence,

Sincères salutations,

**Catherine Lemesle**

*Project Manager*

Skype: *cedi\_europe\_catherine*

 Catherine

*CEDI Europe bv,*

*Straatweg 62, 3621BR, Breukelen, The Netherlands*

---

**Van:** gildas balawia [mailto:gildas\_balawia@yahoo.fr]

**Verzonden:** woensdag 15 juni 2016 12:01

**Aan:** Catherine Lemesle

**CC:** Gildas Balawia; Jacob Kokou TONA; Amegnona Agbonon; Simplicie KAROU; Colette Gassou; Komi Agboka

**Onderwerp:** Clarifications\_DAO002

Madame,

Dans le cadre de la l'appel d'offres n°002/2016/UL/PRMP/CERSA du 02 juin 2016 relatif à l'acquisition et à l'installation des équipements d'analyse des aliments et ingrédients nous avons reçu des demandes de clarification principalement sur les items 5, 6 et 8.

**Pour les items 5 et 6**, les requérants voudraient :

1. Avoir des Clarifications sur ces items qui ont les mêmes caractéristiques ;
2. Savoir quel type d'eau ces équipements purifient ;
3. Avoir les noms de ces appareils.

WB

**En réponse,**

L'item 5 est un distillateur simple. L'item 6 (un Bi-distillateur) est un double distillateur avec deux systèmes réfrigérant (cet équipement distille l'eau deux fois).

De préférence, il est souhaitable que les systèmes réfrigérant des deux équipements soient verticaux.

Le distillateur et le Bi distillateur distillent l'eau potable provenant du dispositif national de distribution d'eau.

En résumé, l'item 5 (Distillateur) et l'item 6 (Bi-distillateur) ont la même fonction à savoir distiller l'eau potable. Il est bien entendu que le Bi distillateur devra, compte tenu du double système réfrigérant être plus grand du point de vue des dimensions et du poids.

Nous tenons à vous rappeler que les caractéristiques des items 5 et 6 décrites sont dites minimales et qu'une offre prévoyant des spécifications supérieures sera recevable.

**Pour l'item 8 (Lyophilisateur)**, les demandes de clarification ont été formulées en ces termes :

1. De quelle capacité de production approximative avez-vous besoin et/ ou de quelle capacité de piégeage de glace avez-vous besoin ?
2. Quel type de produit doit être lyophilisé ?
3. Est-ce que la lyophilisation se fera dans des flacons ou des plateaux ? de quelles dimensions ? et en quelle quantité ?
4. Est-ce que l'équipement doit être stérilisable en place ou non

**En réponse,**

1. La capacité du Lyophilisateur devra être comprise entre **4,5 Litres et 18 Litres**. La température de piégeage jusqu'à **-85°C**.
2. Les produits à lyophiliser sont essentiellement des extraits de plantes, des jus ou des aliments. Contamination croisée impossible ;
3. La lyophilisation se fera dans des flacons. L'équipement devra être muni d'un adaptateur de flacons ;
4. L'équipement doit être stérilisable.

Par ailleurs, l'équipement devra être livré avec une pompe et un compteur horaire du fonctionnement de la pompe. Il doit permettre entre autres, un affichage numérique de la température du piège, et de la pression.

Tout en espérant avoir répondu à vos inquiétudes, nous vous rassurons de notre entière disponibilité pour toute autre besoin de clarification.

Bonne réception.

**Gildas BALAWIA Atawa N.**  
**Université de Lomé-CERSA**  
**Spécialiste en Passation des Marchés**

+228 90 08 08 53  
+228 22 40 60 58

---

## Pièces jointes

- image001.jpg (14,96 Ko)

AB

Objet : Clarification au DAOI n°002  
De : gildas balawia (gildas\_balawia@yahoo.fr)  
À : erwatogo@gmail.com;  
Cc : gildas\_balawia@yahoo.fr;  
Date : Jeudi 23 juin 2016 18h55

Monsieur,

Dans le cadre de l'appel d'offres international n°002 relatif à l'acquisition des équipements d'analyse des aliments et ingrédients, de nouvelles demandes de clarification ont été reçues.

Je vous fais parvenir pour toute information utile, les réponses à ces demandes de clarification.

#### CLARIFICATION SUR LE LYOPHILISATEUR

**QUESTION:** Pourriez-vous nous confirmer le diamètre des flacons désirés ainsi que le nombre de flacons par batch ?

**RÉPONSE :** Diamètre des Flacons 52 ;  
Hauteur 95 (volume 100 ml) ;  
60 flacons par batch

**QUESTION:** Vous nous spécifiez que l'équipement doit être stérilisable. Voulez-vous dire que l'Equipment doit être stérilisable en place ?

**RÉPONSE:** Nous voulons dire que l'équipement doit être stérilisable.

**QUESTION:** De quelle façon vous souhaitez que l'équipement soit stérilisable?

1) stérilisable à la vapeur comme les autoclaves, c'est une fabrication spéciale et plus onéreuse qu'un lyophilisateur classique.

2) stérilisable chimiquement en le nettoyant avec un produit antiseptique

**RÉPONSE:** La stérilisation avec un produit chimique est souhaitable

**Gildas BALAWIA Atawa N.**

**Université de Lomé-CERSA**

**Spécialiste en Passation des Marchés**

**+228 90 08 08 53**

**+228 22 40 60 58**

*VB*

Objet : Clarifications\_DAOI002 : demande eclaircissement

De : Suzanne Cravo (suzanne.cravo@acia.fr)

À : gildas\_balawia@yahoo.fr;

Date : Vendredi 24 juin 2016 9h00

Bonjour Gildas,

Nous souhaiterions une précision sur art 3 four à moufle.

La plage de température demandée doit elle réellement atteindre les 1300°C ?

Pourrait on proposer un four à moufle avec une t° max de 1100°C ?

Cordialement/Best regards,

 logo.jpg

**Suzanne CRAVO**

Chargée d'Affaires Departement Medical ACIA

35 rue Washington, 75008 Paris, France

Tel: + 33 1 55 30 54 91

Fax: + 33 1 55 30 54 99

suzanne.cravo@acia.fr

www.acia.fr

Skype: suzaneacia

Ce message peut contenir des informations confidentielles, couvertes par le secret professionnel ou réservées exclusivement à leur destinataire. Toute lecture, utilisation, diffusion ou divulgation sans autorisation expresse est rigoureusement interdite. Si vous n'en êtes pas le destinataire, merci de prendre contact avec l'expéditeur et de détruire ce message.  
This email may contain material that is confidential or privileged for the sole use of the intended recipient. Any review, reliance or distribution by others or forwarding without express permission is strictly prohibited. If you are not the intended recipient, please contact the sender and delete all copies.

VP

**Objet :** Clarifications DAOI 002

**De :** gildas balawia (gildas\_balawia@yahoo.fr)

**À :** stea-technique@helim.tg;

**Cc :** gildas\_balawia@yahoo.fr;

**Date :** Mercredi 29 juin 2016 3h15

Mesdames/Messieurs,

Je vous fais parvenir ci-dessous des réponses aux demandes de clarifications concernant l'appel d'offres international n°002/2016/UL/PRMP/CERSA relatif à l'acquisition des équipements d'analyse des aliments et ingrédients pour le compte du CERSA.

**Question:** la plage de température demandée doit elle réellement atteindre les 1300 degré?

**Réponse: Pas forcément. Pour rappel, la plage de température demandé est de 600 à 1300°C**

**Question:** Pourrait on proposer un four a moufle avec une température max de 1100 degré?

**Réponse: Oui, Etant donné que la température max (1100°C) est dans la plage demandée.**

**Question:** Nous venons d'examiner le cahier des charges de l'appel d'offres cité en objet et aimerions savoir si l'université est exonérée de frais de douane et taxe

**Question: Non l'Université de Lomé n'est pas exonéré des frais de douane et taxe.**  
Veuillez s'il vous plait accuser réception et me confirmer si vous avez reçu les deux précédents mails de clarifications concernant les distillateurs et le lyophilisateur.

**Gildas BALAWIA Atawa N.  
Université de Lomé-CERSA  
Spécialiste en Passation des Marchés  
+228 90 08 08 53  
+228 22 40 60 58**

113

Objet : Re: Clarifications AOI\_30062016  
De : Suzanne Cravo (suzanne.cravo@acia.fr)  
À : gildas\_balawia@yahoo.fr;  
Date : Lundi 4 juillet 2016 14h48

Bonjour Gildas,

Nous souhaiterions des éclaircissements complémentaires sur les éléments suivants:  
art 8 lyophilisateur

- 1- quelle est la capacité du piège à prévoir en kg ou L de solvant (ou eau) par 24h
- 2- quelle est la quantité de flacons devant être traité ? la capacité des flacons ? 100 ml ?
- 3- quels sont les produits à lyophiliser ?
- 4- quelle est la forme du produit à sécher ?(liquide pâteux ou solide)?
- 5- les produits à sécher contiennent ils d'autres solvants que l'eau? si oui quelle est le proportion en %
- 6- est ce que le récipient de lyophilisation est le récipient de stockage définitif du produit?
- 7- Faut il prévoir un système de scellement sous vide ?

En vous en remerciant grandement par avance,

Cordialement/Best regards,



logo.jpg

**Suzanne CRAVO**

Chargée d'Affaires Departement Medical ACIA  
35 rue Washington, 75008 Paris, France  
Tel: + 33 1 55 30 54 91  
Fax: + 33 1 55 30 54 99  
suzanne.cravo@acia.fr  
www.acia.fr  
Skype: suzaneacia

Ce message peut contenir des informations confidentielles, couvertes par le secret professionnel ou réservées exclusivement à leur destinataire. Toute lecture, utilisation, diffusion ou divulgation sans autorisation expresse est rigoureusement interdite. Si vous n'en êtes pas le destinataire, merci de prendre contact avec l'expéditeur et de détruire ce message.  
This email may contain material that is confidential or privileged for the sole use of the intended recipient. Any review, reliance or distribution by others or forwarding without express permission is strictly prohibited. If you are not the intended recipient, please contact the sender and delete all copies.

Le 30 juin 2016 à 21:23, gildas balawia <gildas\_balawia@yahoo.fr> a écrit :

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de l'appel d'offres international 002 relatif à l'acquisition des équipements d'analyse des aliments, nous avons reçue de nouvelles demandes de clarification. Les requérants voudraient savoir le volume du four à moufle souhaité et les taux des différentes taxes et impôts.

En réponse :

- **Pour ce qui concerne le volume du four à moufle, le DAO précise à la page 71 que le volume minimum devra être compris entre 4 et 8 Litres.** Toute offre qui propose un four avec un volume supérieur à 8 Litres sera conforme pour cette spécification. Toute offre qui propose un four avec un volume inférieur à 4 Litres sera non conforme par rapport à cette spécification.

MB

- Pour ce qui concerne les taux des différents taxes et impôt:

- Le taux de la TVA applicable est de 18%
- Les frais de douane varient en fonction notamment des références des équipements livrés. Ne disposant pas de toutes les informations sur les différents équipements qui vous allez nous proposer, il nous est donc impossible de vous communiquer avec précision, les différents taux. Vous pourrez toutefois obtenir directement, chacun en ce qui le concerne, ces informations auprès de l'Office Togolais des Recettes.

Etant donné que le lieu de destination des équipements visé dans le DAO notamment aux pages 30, 67 et 99 est l'Université de Lomé, l'attributaire devra donc assumer à ces frais, toutes les charges jusqu'à la destination finale qui est l'Université de Lomé. Tout en espérant avoir répondu à votre demande, je vous souhaite bonne réception.

Veillez accuser réception s'il vous plait.

**Gildas BALAWIA Atawa N.**  
**Université de Lomé-CERSA**  
**Spécialiste en Passation des Marchés**  
**+228 90 08 08 53**  
**+228 22 40 60 58**

*WB*

**Objet :** Re: Clarification au DAOI n°002  
**De :** Nhamka Nipam (erwatogo@gmail.com)  
**À :** gildas\_balawia@yahoo.fr;  
**Date :** Mardi 5 juillet 2016 14h12

Bonjour Monsieur  
Dans le cadre de l'appel d'offre 002 CERSA  
Nous aimerions avoir les éclaircissements suivants pour vous fournir un matériel adéquat.  
Ci-joint en fichier attaché le questionnaire  
Société ERWA

2016-06-23 18:55 GMT+00:00 gildas balawia <gildas\_balawia@yahoo.fr>:

Monsieur,

Dans le cadre de l'appel d'offres international n°002 relatif à l'acquisition des équipements d'analyse des aliments et ingrédients, de nouvelles demandes de clarification ont été reçues.  
Je vous fais parvenir pour toute information utile, les réponses à ces demandes de clarification.

#### CLARIFICATION SUR LE LYOPHILISATEUR

**QUESTION:** Pourriez-vous nous confirmer le diamètre des flacons désirés ainsi que le nombre de flacons par batch ?

**RÉPONSE :** Diamètre des Flacons 52 ;  
Hauteur 95 (volume 100 ml) ;  
60 flacons par batch

**QUESTION:** Vous nous spécifiez que l'équipement doit être stérilisable. Voulez-vous dire que l'Équipement doit être stérilisable en place ?

**RÉPONSE:** Nous voulons dire que l'équipement doit être stérilisable.

**QUESTION:** De quelle façon vous souhaitez que l'équipement soit stérilisable?  
1) stérilisable à la vapeur comme les autoclaves, c'est une fabrication spéciale et plus onéreuse qu'un lyophilisateur classique.

2) stérilisable chimiquement en le nettoyant avec un produit antiseptique

**RÉPONSE:** La stérilisation avec un produit chimique est souhaitable

**Gildas BALAWIA Atawa N.**  
**Université de Lomé-CERSA**  
**Spécialiste en Passation des Marchés**  
**+228 90 08 08 53**  
**+228 22 40 60 58**

WFB

## Pièces jointes

- demande eclairciss CERSA2.docx (12,02 Ko)

## DEMANDE D'ECLAICISSEMENT

1- **QUEL EST LE VOLUME A LYOPHILISER EN MI PAR CHARGE ?**

2- **Nature du produit** (tissus, bactéries, cellules, aliments, terre...)

3- **Point de congélation**

4- **Solvant à sublimer** (préciser nature et proportion) :

eau (%) / alcool (%) / acide (%) / autres (%)

5- **Type de lyophilisation :**

Sur manifold / sur plateau / sur plateaux chauffants

6- **conditionnement :**

En ampoule ( $\emptyset$  x H mm) / en verrerie rodée ( $\emptyset$  x H mm) / en flacon ( $\emptyset$  x H mm) / nombre par charge / volume par flacon (m $\ddagger$ ) / en vrac

7- **pré-congélation :**

Produit précongelé avant lyophilisation / produit à congeler dans le lyophilisateur / après lyophilisation / produit scellé sous vide ou sous azote ?

8- **Procédure** actuelle de lyophilisation

9- **Remarques** divers

WZ

**Objet :** Re: Clarifications AOI\_30062016

**De :** ayivi sylvain (ayivisylvain@yahoo.fr)

**À :** gildas\_balawia@yahoo.fr;

**Cc :** jaktona@gmail.com; aamegnona3@gmail.com; simplicekarou@hotmail.com; silnapo@yahoo.fr; kagboka@gmail.com;

**Date :** Jeudi 7 juillet 2016 17h30

Bonjour,

Avec toutes les clarifications qui ont été données sur le Lyophilisateur,

1- est ce que la forme Cylindrique du Lyophilisateur est maintenue?

2- Est ce que les spécifications de base sont toujours maintenues ou nous devons tenir compte seulement des clarifications.

**EN TENANT COMPTE DES CLARIFICATIONS, PLUSIEURS OPTIONS DE TOUTE FORME S'OFFRE**

Merci de nous apporter un éclaircissement sur ce point.

Cordialement

**Mensah Sylvain AYIVI**

**PEPINO Sarl**

156, rue Mandila - Nkafu

BP 30 067

Lomé TOGO

Tél: +228 98 60 07 97

---

**De :** gildas balawia <gildas\_balawia@yahoo.fr>

**À :** "ayivisylvain@yahoo.fr" <ayivisylvain@yahoo.fr>

**Cc :** Jacob Kokou TONA <jaktona@gmail.com>; BALAWIA <gildas\_balawia@yahoo.fr>; Amegnona Agbonon <aamegnona3@gmail.com>; Simplicite KAROU <simplicekarou@hotmail.com>; NAPO Kossi <silnapo@yahoo.fr>; Komi Agboka <kagboka@gmail.com>

**Envoyé le :** Jeudi 30 juin 2016 19h11

**Objet :** Clarifications AOI\_30062016

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de l'appel d'offres international 002 relatif à l'acquisition des équipements d'analyse des aliments, nous avons reçue de nouvelles demandes de clarification. Les requérants voudrais savoir le volume du four à moufle souhaité et les taux des différentes taxes et impôts.

En réponse :

- **Pour ce qui concerne le volume du four à moufle, le DAO précise à la page 71 que le volume minimum devra être compris entre 4 et 8 Litres.** Toute offre qui propose un four avec un volume supérieur à 8 Litres sera conforme pour cette spécification. Toute offre qui propose un four avec un volume inférieur à 4 Litres sera non conforme par rapport à cette spécification.

WB

- Pour ce qui concerne les taux des différents taxes et impôt:

- Le taux de la TVA applicable est de 18%
- Les frais de douane varient en fonction notamment des références des équipements livrés. Ne disposant pas de toutes les informations sur les différents équipements qui vous allez nous proposer, il nous est donc impossible de vous communiquer avec précision, les différents taux. Vous pourrez toutefois obtenir directement, chacun en ce qui le concerne, ces informations auprès de l'Office Togolais des Recettes.

Etant donné que le lieu de destination des équipements visé dans le DAO notamment aux pages 30, 67 et 99 est l'Université de Lomé, l'attributaire devra donc assumer à ces frais, toutes les charges jusqu'à la destination finale qui est l'Université de Lomé. Tout en espérant avoir répondu à votre demande, je vous souhaite bonne réception.

Veuillez accuser réception s'il vous plait.

**Gildas BALAWIA Atawa N.**  
**Université de Lomé-CERSA**  
**Spécialiste en Passation des Marchés**  
**+228 90 08 08 53**  
**+228 22 40 60 58**

WB

Objet : Clarifications08072016

De : gildas balawia (gildas\_balawia@yahoo.fr)

À : ayivisylvain@yahoo.fr; stea-technique@helim.tg; suzanne.cravo@acia.fr; damtoti2006@yahoo.fr; catherine@cedieurope.com; slopes@horizon-education.com; vanessa.diprima@neo-tech.be;

Cc : aamegnona3@gmail.com; jaktona@gmail.com; simplicekarou@hotmail.com; kagboka@gmail.com;

Date : Vendredi 8 juillet 2016 16h21

Messieurs,

Je porte à votre connaissance une série de questions soumises pour éclaircissement et les réponses.

1- quelle est la capacité du piège à prévoir en kg ou L de solvant (ou eau) par 24h :  
**Entre 4,5 et 18 litres**

2- quelle est la quantité de flacons devant être traité ? la capacité des flacons ? 100 ml ?  
: **100 ml**

3- quels sont les produits à lyophiliser ? : **Extraits de plantes, jus, aliments**

4- quelle est la forme du produit à sécher ? (Liquide pâteux ou solide) ? : **Liquide et pâteux**

5- les produits à sécher contiennent ils d'autres solvants que l'eau ? Si oui quelle est la proportion en % : **50% : 80%**

6- est ce que le récipient de lyophilisation est le récipient de stockage définitif du produit ? : **Oui**

7- Faut-il prévoir un système de scellement sous vide ? : **Oui**

8- Solvant à sublimer (préciser nature et proportion) :

eau (%) : **50%** / alcool (%) : **50%** / acide (%) **50%** /

9- Type de lyophilisation :

Sur manifold/ sur plateau/ sur plateaux chauffants : **Sur plateau**

10- conditionnement :

En ampoule (Ø x H mm)/ en verrerie rodée (Ø x H mm)/en flacon (Ø x H mm) /nombre par charge/ volume par flacon (m<sup>3</sup>)/ en vrac : **Nombre par charge (60) ; Volume par flacon (100ml)**

11- est ce que la forme Cylindrique du Lyophilisateur est maintenue ?

12- Est ce que les spécifications de base sont toujours maintenues ou nous devons tenir compte seulement des clarifications. **Les clarifications apportées ont pour finalités de vous amener à faire une meilleure proposition. Si en définitive, ces clarifications ne vous aident pas, nous vous prions de vous en tenir aux spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres**

Je voudrais vous rappeler que conformément aux dispositions du point 7.1 des IS, le délai de réception des demandes d'éclaircissements, exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des offres est de dix (10) jours.

IP

Bonne réception à tous.

**Gildas BALAWIA Atawa N.**  
**Université de Lomé-CERSA**  
**Spécialiste en Passation des Marchés**  
**+228 90 08 08 53**  
**+228 22 40 60 58**

WF

Objet : offre CERSA

De : Xavier Kempenaire (xavier.kempenaire@neo-tech.be)

À : gildas\_balawia@yahoo.fr;

Cc : thomas.nikas@neo-tech.be; vanessa.diprima@neo-tech.be;

Date : Jeudi 30 juin 2016 13h39

Monsieur BALAWIA, Bonsoir,

Suite à notre agréable conversation de ce jour, et avec votre accord, je vous confirme que je répondrai positivement et complètement à l'appel d'offre 002/2016/UL/PRMP/CERSA.

Toutes fois, étant dans l'impossibilité de nous fournir le taux d'imposition pour l'importation des équipements, je vous ferai une offre DAP, c'est à dire que le matériel sera livrée au CERSA **mais ne comprendra pas les taxes et impôts. Ceux-ci seront à la charge du CERSA et devront donc être ajouté au montant total de notre offre.**

Pourriez vous me confirmer notre proposition par retour de mail ?

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur BALAWIA, mes salutations les meilleures.

PS: Pourrais-je également avoir le volume du four demandé en position N°3. Merci beaucoup

--

**Xavier Kempenaire**  
Chargé de projets

Parc Industriel des Hauts-Sarts - Zone 3  
Route de Liers, 142  
B-4041 Milmort  
BELGIQUE

Tel.: +32 (0)4 257.91.83  
Fax: +32 (0)4 257.91.89

Xavier.Kempenaire@neo-tech.be  
Skype: neo-tech.kempenaire  
**www.neo-tech.be**

TVA N°: BE 0 473 783 830

MS

Objet : Re: offre CERSA

De : Xavier Kempenaire (xavier.kempenaire@neo-tech.be)

À : gildas\_balawia@yahoo.fr;

Date : Jeudi 30 juin 2016 14h20

Monsieur BALAWIA, Bonsoir,

comme annoncé par téléphone, je suis absent à partir de demain 14h00.

Bien à vous.

**Xavier Kempenaire**

Chargé de projets

Parc Industriel des Hauts-Sarts - Zone 3  
Route de Liers, 142  
B-4041 Milmort  
BELGIQUE

Tel.: +32 (0)4 257.91.83  
Fax: +32 (0)4 257.91.89

Xavier.Kempenaire@neo-tech.be  
Skype: neo-tech.kempenaire  
[www.neo-tech.be](http://www.neo-tech.be)

TVA N°: BE 0 473 783 830  
Le 30/06/2016 à 15:50, Gildas a écrit :

Bonjour

Message reçu laissez moi un peu de temps pour faire la recherche auprès des structures en charge de cette question. Je vous reviens tres prochainement. Merci pour votre comprehension.

Gildas BALAWIA Atawa N.  
Université de Lomé-CERSA  
Spécialiste en Passation des Marchés  
+228 90 08 08 53  
+ 228 22 40 60 58

Le 30 juin 2016 13:39, Xavier Kempenaire <xavier.kempenaire@neo-tech.be> a écrit :

Monsieur BALAWIA, Bonsoir,

Suite à notre agréable conversation de ce jour, et avec votre accord, je vous confirme que je répondrai positivement et complètement à l'appel d'offre 002/2016/UL/PRMP/CERSA.

Toutes fois, étant dans l'impossibilité de nous fournir le taux d'imposition pour l'importation des équipements, je vous ferai une offre DAP, c'est à dire que le

WB

matériel sera livrée au CERSA mais ne comprendra pas les taxes et impôts.  
Ceux-ci seront à la charge du CERSA et devront donc être ajouté au montant total de notre offre.

Pourriez vous me confirmer notre proposition par retour de mail ?

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur BALAWIA,  
mes salutations les meilleures.

PS: Pourrais-je également avoir le volume du four demandé en position N°3. Merci  
beaucoup

--

**Xavier Kempenaire**  
Chargé de projets

Parc Industriel des Hauts-Sarts - Zone 3  
Route de Liers, 142  
B-4041 Milmort  
BELGIQUE

Tel.: +32 (0)4 257.91.83

Fax: +32 (0)4 257.91.89

Xavier.Kempenaire@neo-tech.be

Skype: neo-tech.kempenaire

[www.neo-tech.be](http://www.neo-tech.be)

TVA N°: BE 0 473 783 830

WB

Objet : Clarifications AOI\_30062016

De : gildas balawia (gildas\_balawia@yahoo.fr)

À : xavier.kempenaire@neo-tech.be;

Cc : jaktona@gmail.com; gildas\_balawia@yahoo.fr; silnapo@yahoo.fr;

Date : Jeudi 30 juin 2016 19h51

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de l'appel d'offres international 002 relatif à l'acquisition des équipements d'analyse des aliments, nous avons reçue de nouvelles demandes de clarification. Les requérants voudraient savoir le volume du four à moufle souhaité et les taux des différentes taxes et impôts.

En réponse :

- **Pour ce qui concerne le volume du four à moufle, le DAO précise à la page 71 que le volume minimum devra être compris entre 4 et 8 Litres.** Toute offre qui propose un four avec un volume supérieur à 8 Litres sera conforme pour cette spécification. Toute offre qui propose un four avec un volume inférieur à 4 Litres sera non conforme par rapport à cette spécification.

- **Pour ce qui concerne les taux des différents taxes et impôt:**

- **Le taux de la TVA applicable est de 18%**
- **Les frais de douane varient en fonction notamment des références des équipements livrés. Ne disposant pas de toutes les informations sur les différents équipements qui vous allez nous proposer, il nous est donc impossible de vous communiquer avec précision, les différents taux. Vous pourrez toutefois obtenir directement, chacun en ce qui le concerne, ces informations auprès de l'Office Togolais des Recettes.**

Etant donné que le lieu de destination des équipements visé dans le DAO notamment aux pages 30, 67 et 99 est l'Université de Lomé, l'attributaire devra donc assumer à ses frais, toutes les charges jusqu'à la destination finale qui est l'Université de Lomé. Tout en espérant avoir répondu à votre demande, je vous souhaite bonne réception.

Veuillez accuser réception s'il vous plait.

**Gildas BALAWIA Atawa N.**  
**Université de Lomé-CERSA**  
**Spécialiste en Passation des Marchés**  
**+228 90 08 08 53**  
**+228 22 40 60 58**

MB



UNIVERSITE DE LOME



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES  
INTERNATIONAL n°002/2016/UL/ PRMP/CERSA du 02/06/2016

**Autorité contractante :** Université de Lomé

**Référence de la procédure :** AOI n°002/2016/UL/PRMP/CERSA du 02/06/2016

**Objet de la procédure :** Acquisition d'équipements d'analyse des aliments, Ingrédients et accessoires au profit du CERSA

**Allotissement :** Lot unique

**Nombre de soumissionnaires :** Six (06)

**Soumissionnaires non retenus :** Quatre (04)

Soumissionnaires	Montant en FCFA et en HT a l'ouverture	Montant en FCFA et en TTC après correction et rabais	Observations
NEO-TECH	93 107 130	157 082 196	Offre conforme
ACIA	74 368 687	-	<b>Offre non conforme :</b> Non-conformité des spécifications techniques du four à micro-ondes, du distillateur et du calorimètre
HORIZON EDUCATION	64 786 465	93 037 434	Offre conforme
ERWA	149 164 305	-	<b>Offre non conforme :</b> Le soumissionnaire n'a fait aucune proposition technique
STEA	89 348 968	-	<b>Offre non conforme :</b> Le soumissionnaire propose des purificateurs d'eau pour les articles 5 et 6 au lieu des distillateurs d'eau
PEPINO SARL	110 245 000	-	<b>Offre non conforme :</b> Le soumissionnaire propose des purificateurs d'eau pour les articles 5 et 6 au lieu des distillateurs d'eau

Attributaire provisoire : **HORIZON EDUCATION** pour un montant TTC de quatre-vingt-treize millions trente-sept mille quatre cent trente-quatre (93 037 434) FCFA

Lomé, le  
La Personne responsable,

Akuavi Cicavi SOSSOU